



le Cairn

Monnaie locale & citoyenne

Scénarios de bonification du Cairn

Seront présentés lors du Comité d'Orientation du 27 avril 2022 à Voiron



**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

Les 4 scénarios suivants viennent de bénévoles de l'association. Ils seront présentés et débattus lors du Comité d'Orientation (CO) du 27 avril 2022 à Voiron à partir de 18h30.

Plus d'informations sur le CO du 27 avril sur [notre site internet](#).

Adhésion et taxe à la reconversion progressive

Objectifs de la proposition :

- Augmenter le nombre d'adhérents (pros et particuliers) en levant les freins à l'adhésion et en permettant à tous de « tester la monnaie » sans avoir à payer une adhésion trop élevée au départ
- Faire que les professionnels qui n'ont pas le temps matériel d'être présent dans les instances de vie de l'association, soient néanmoins actifs dans le développement de la monnaie

Adhésion des pros : Prix libre et conscient les 2 premières années, avec communication de la grille telle qu'elle existe actuellement

A partir de la 3e année : tarifs d'adhésions, en reprenant les tranches de tarif existant avant 2021 mais en se basant non pas sur le Chiffre d'Affaire mais sur le résultat pour les entreprises et le nombre d'adhérents pour les associations (sachant que dans tous les cas, il s'agit de déclaratif). Pour cela faire une enquête auprès de nos adhérents actuels.

Avec un système de parrainage : 10 % à l'adhésion pour chaque nouvel adhérent parrainé par le professionnel dans l'année précédant l'adhésion.

Taxe à la reconversion :

0 % la 1e année – 2 % les années suivantes (sauf pour les comptoirs de change avec taxe à la reconversion à 0 %)

Statut d'ambassadeur :

Les professionnels qui souhaitent être des ambassadeurs (s'engagent à faire la promotion du Cairn et peuvent vendre des adhésions à des particuliers) peuvent reconverter gratuitement une fois par an.

Pour inciter les professionnels à nous rejoindre, faire des opérations « coup de projecteur » sur un professionnels, avec des outils comme les vidéos actuelles mais aussi avec la mise en place d'animations en partenariat avec d'autres associations.

Proposition portée par Dominique Ruchon, bénévole du groupe local du Paladru.

Créer une bonification auprès d'une association préalablement fléchée, afin de la stimuler à communiquer sur le Cairn, de faire adhérer ses adhérents au Cairn et les motiver à échanger des euros en Cairns.

- La taxe à la reconversion servirait à financer ce mécanisme, à hauteur de la taxe perçue l'année précédente.
- La sélection de l'association bénéficiaire pourrait se faire chaque année par vote des adhérents ou sélection par les membres actifs locaux pour 2022 pour simplifier la démarche.
- Le groupe local du Sud Grésivaudan aimerait présenter cette association ou faire voter les participants pour une association lors de l'événement « Le Cairn prend l'air », le dimanche 15 mai.

Proposition portée par le groupe local du Sud Grésivaudan.

Taxe Reconversion « négative » et autres mesures...

➤ COMMENT ? ==> des « bonus » !

- ❑ La « **Reconversion** » pour les pros = + 2 % :=> 510 € pour 500 Cairns (sur fonds Cairn) ;
- ❑ Le « **Change** » pour les consomm'Acteurs = + 2% : 51 Cairns pour 50 € (sur fonds Cairn) ;
- ❑ Des « **bons d'achat** » pour des populations défavorisées abondés par subventions collectivités (type Angoulême) ;

➤ Quid des **Budgets** ? De la trésorerie du Cairn ? de la politique budgétaire pour les subventions ?

- ❖ **Au vu des volumes actuels d'adhésions et de reconversion, c'est peanuts !**
- ❖ **et c'est compensé par les adhésions et subventions !**

➤ Et Quid de La **dynamique d'éco-responsabilité** ?

- ❖ C'est de manière « temporaire » = 1 à 2 ans... (après, on ré-inverse le taux à -2%) ;
- ❖ et « conditionnelle » = contre la construction de la filière de la re-circulation des cairns ;

➤ **POURQUOI** ? ==> **redonner de « l'ATTRACTIVITÉ » au Cairn !... Pour qui ? Les Pros, bien-sur !**

- « **Compen1ser** » les « contraintes » du Cairn par un « rapport commercial direct »... Pour faire adhérer !
- = sortir du « **non-intérêt économique des MLC** », indigeste pour les pros « non-acquis » aux MLC ;

➤ **OBJECTIF** ==> de nouvelles adhésions-Pro, un « Réseau-Pro » opérationnel... 500 ? ;

Ce n'est rien moins que l'avenir du Cairn dans les 6 mois qui est en jeu ici...

Proposition portée par Daniel Bret, bénévole dans le Trièves et membre du Comité de Pilotage

Les Cairns sont toujours garantis contre des euros mais la reconversion pour les professionnels est suspendue.

- 250 000 Cairns imprimés en 2017 = en 5 ans, en cumulé, un peu plus de 250 000 Cairns ont été injectés par les habitants du territoire. Environ 70 000 Cairns circulent aujourd'hui. **Sentiment de remplir une cruche qui se vide constamment.**
- **La question de la reconversion est liée à la question de la confiance.** Confiance de pouvoir revenir à l'Euro si pas de solution d'utilisation, si nécessité ou si le projet s'arrête. Confiance de maintenir ses Euros/Cairns dans une économie qui fait sens (Affectation des Euros immobilisés vers des banques éthiques pour soutenir l'investissement responsable + **Affectation des Cairns circulant uniquement dans l'économie réelle, dans mon territoire de proximité, entre acteurs volontaires se reconnaissant dans les valeurs et les pratiques de l'économie sociale et solidaire** (ou du moins voulant progresser dans ce sens). L'interconnaissance du réseau et l'expérience de l'utilisation sont des facteurs clés.
- Gestion plus légère pour l'association, oblige à se pencher sur la variété des formes de réutilisation, articulation plus simple avec un système de crédit mutuel...

Proposition portée par Olivier Truche, bénévole à Grenoble et membre du Comité de Pilotage



le Cairn

Monnaie locale & citoyenne

Place aux discussions ce mercredi 27 à Voiron !